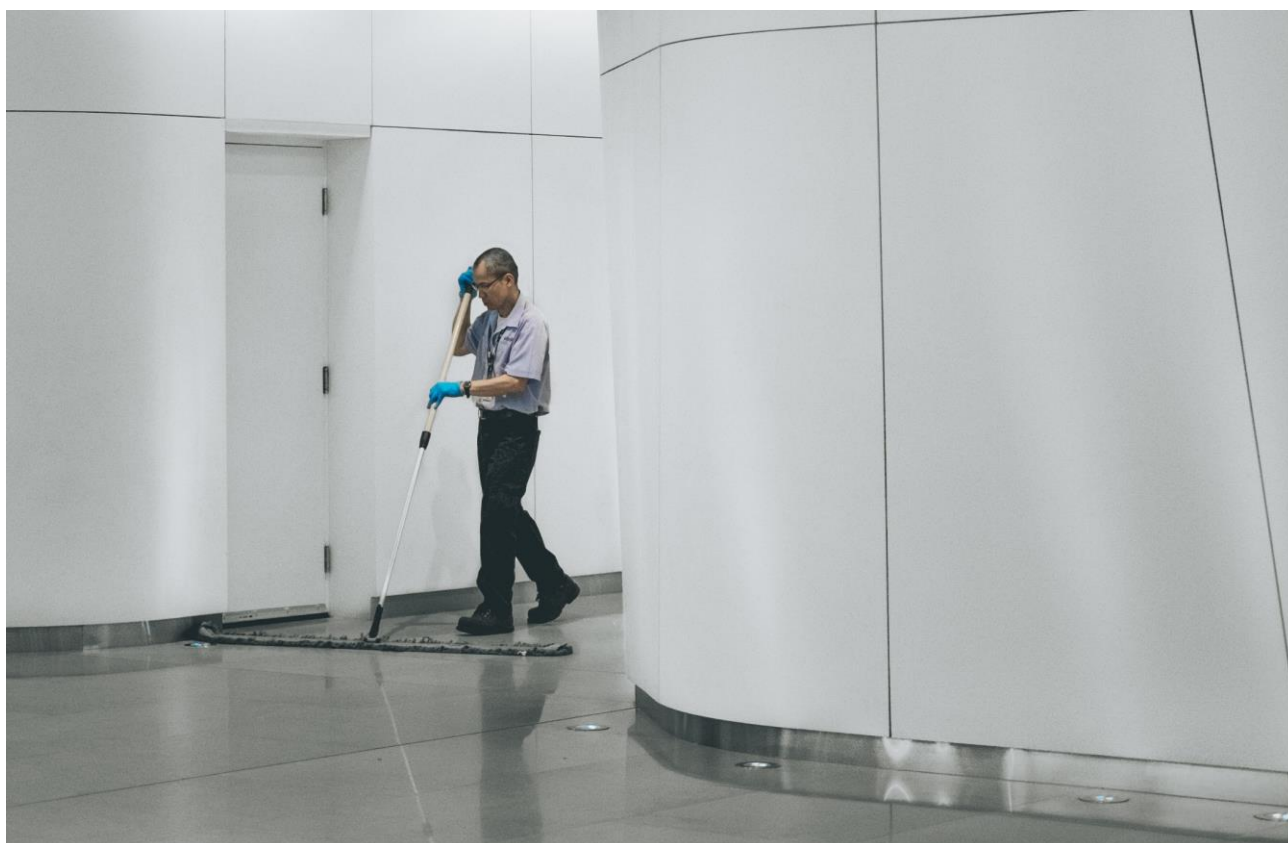


CORONAVIRUS SARS-CoV-2

Version 1

Date : 12/05/2020

NETTOYAGE DES LOCAUX



**Prévention des risques professionnels
en dehors des milieux de soin**

Document élaboré par les services de santé au travail :

Quels produits sont efficaces contre le SARS-CoV-2 ?

Les produits de nettoyage habituels sont efficaces pour inactiver le virus. En effet, la « couronne » protectrice du SARS-CoV-2 est détruite par n'importe quel détergent, savon ou dégraissant (produits contenant des tensioactifs). **Une étape de désinfection en routine n'est donc pas nécessaire pour les entreprises ne faisant pas partie du secteur des soins.**

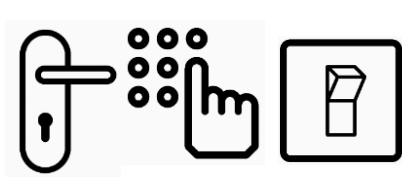
Si vous souhaitez ajouter une action désinfectante, utilisez des produits nettoyant/désinfectant normés **EN 14476** (activité virucide). Vous trouverez cette information sur l'étiquette et la fiche technique du produit.

Vigilances sur l'utilisation de javel (produit non conseillé) :

- Avant usage, nécessite lavage, rinçage, séchage pour qu'elle garde son efficacité
- Durée de conservation de 24h après dilution
- Perte d'efficacité si mauvaises conditions de stockage
- Risque de brûlures en cas de contact avec la peau ou les yeux
- Risque d'intoxication au dichlore en cas de contact accidentel de la javel avec un produit acide (détartrant par exemple)

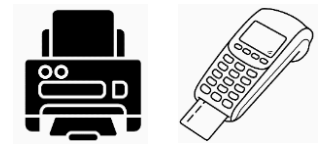
Quelle démarche pour le nettoyage des sols et surfaces ?

Privilégier les procédés de nettoyage par essuyage et balayage à l'humide.

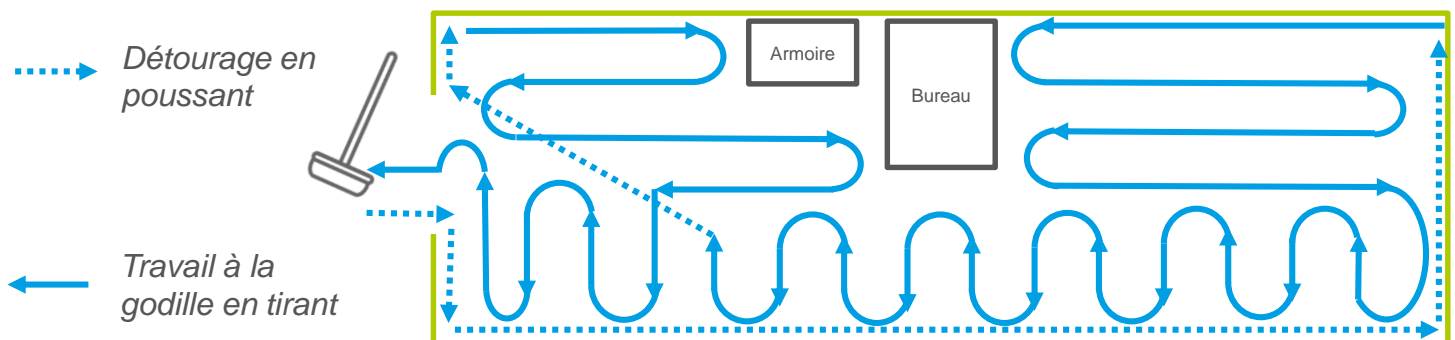


Augmenter la fréquence de nettoyage des points de contact (surfaces régulièrement en contact avec les mains) : rampes d'escalier, poignées de portes, interrupteurs, boutons d'ascenseurs, digicodes, ...

Mettre des lingettes (ou autre produit compatible avec les surfaces) à disposition des utilisateurs d'équipements communs pour un nettoyage après chaque utilisation : photocopieur, terminal de paiement, téléphone....



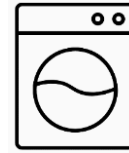
Concernant l'entretien quotidien des sols, un protocole de nettoyage classique avec utilisation de détergent convient, la désinfection n'est pas nécessaire.



Vigilance pour le nettoyage des moquettes : les aspirateurs ne peuvent être utilisés que s'ils sont équipés de filtres HEPA.

Comment nettoyer les textiles ?

Si utilisation de textiles réutilisables (bandeaux, lavettes...) :



60°C minimum pendant au moins 30 min.

Que faire des déchets potentiellement contaminés ?



Quelles précautions lors de l'utilisation des produits d'entretien ?

Comme pour l'utilisation de tout produit chimique, nous vous recommandons de lire l'étiquette du produit et de respecter le mode d'emploi.



La fiche technique vous renseignera sur la dilution et le temps d'action du produit.



Aérer lors de l'utilisation de produits chimiques.



Ne pas pulvériser le produit directement sur la surface afin d'éviter une mise en suspension du virus



Ne pas faire de mélanges

Dans tous les cas, **n'hésitez pas à contacter votre service de santé au travail** qui pourra vous accompagner dans le choix des EPI et vous transmettre des préconisations liées à la manipulation de vos produits.

Ne pas utiliser les produits pour sol et surfaces sur soi-même !

Recommandations particulières pour les gants

Les gants permettent de se protéger du risque chimique mais ne constituent pas une mesure barrière vis-à-vis du coronavirus. Un lavage des mains régulier doit être maintenu et les règles suivantes respectées en cas de port des gants :

- Ne pas se porter les mains gantées au visage
- Oter ses gants selon procédures ci-dessous
- Laver les gants réutilisables au savon avant de les retirer
- Se laver les mains après retrait des gants

Choix des gants

Utilisation de gants jetables pour les opérations ne nécessitant pas un contact prolongé avec le produit ;
sinon, utilisation de gants épais réutilisables

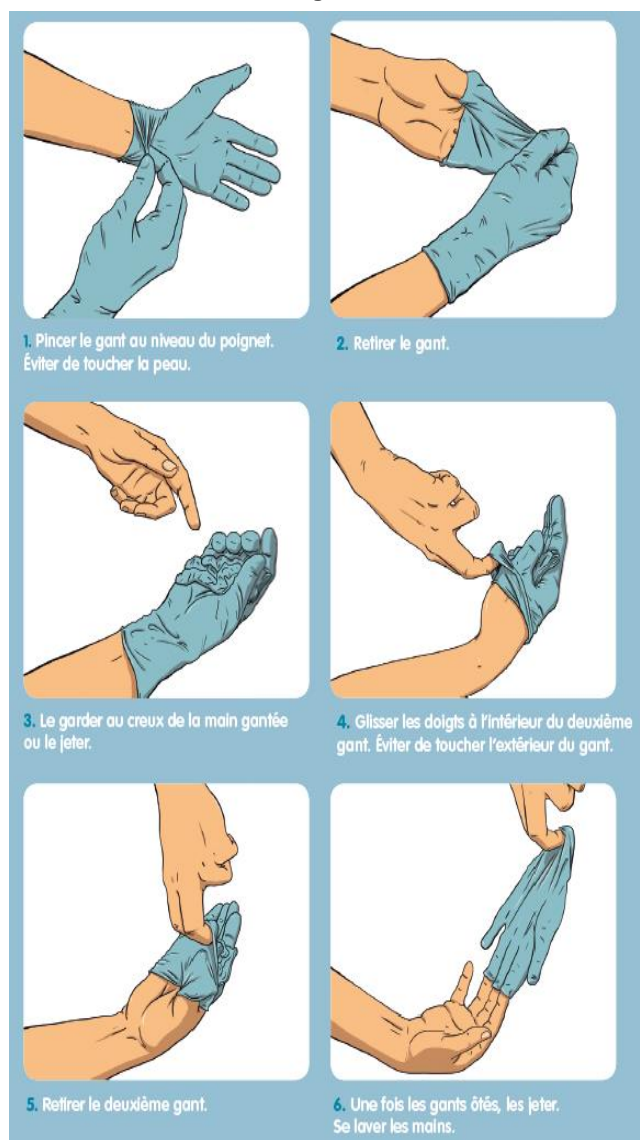
Vérifier la norme EN374



Gants réutilisables



Gants jetables



Lien vers les affiches :

<http://www.inrs.fr/dms/inrs/CataloguePapier/ED/TI-ED-6168/ed6168.pdf>
<http://www.inrs.fr/dms/inrs/CataloguePapier/ED/TI-ED-6169/ed6169.pdf>

Pour des informations complémentaires sur le nettoyage des locaux, n'hésitez pas à consulter le [guide pratique Covid 19 de la Fédération des Entreprises de Propreté](#)